[illegible] au côté de la rade par les deux [illegible] de Karabourou. Du côté de la terre, [illegible] ne possède aucun ouvrage de défense.

Athènes, 2 novembre.

La ville de Niaousta, qui est située au [illegible] de Verria, apprennent la marche de l'armée grecque vers Salonique, a chassé les autorités turques et avisé le diadoque que la ville était grecque et fournirait 25.000 rations de pains par jour. Niaousta compte [illegible] mille habitants.

Constantinople, 2 novembre.

La bataille est engagée entre les troupes turques et les forces grecques à Topsin, à [illegible] de Salonique, dans la vallée du Vardar. Elle a commencé à onze heures du matin.

Un autre combat est engagé à Sorovitch, où les Turcs semblent également avoir l'avantage.

L'action des Monténégrins

Cettigné, 2 novembre.

Une bataille s'est engagée entre Turcs et Monténégrins, près de Viscka, entre les Turcs, qui ont eu 30 morts, et les Monténégrins, qui en ont eu 13 s.

Les massacres turcs

Athènes, 2 novembre.

On donne les détails suivants sur les massacres de Servia :

Le mardi 22, au soir, des détachements turcs, s'enfuyant de Sarandaporo, passèrent par le village de Metaxa, invitant les habitants à les suivre, s'ils ne voulaient pas être massacrés par la cavalerie turque qui arrivait. Les Grecs refusant d'obéir à cet ordre, les Turcs tirent 52 prisonniers qu'ils emmenèrent à Servia. Ils furent mis dans une prison où se trouvaient déjà 73 Grecs. Peu après, le directeur de la prison vint dire aux 125 prisonniers qu'ils étaient libres. Dès qu'ils eurent franchi le seuil de la geôle, les prisonniers se trouvèrent au milieu de soldats et de la population turque qui, lorsqu'ils arrivèrent sur la place de l'hôtel du gouverneur de la ville, les massacrèrent. Quatre Grecs seulement parvinrent à s'enfuir ; tous les autres furent tués.

Puis les soldats et la populace s'amusèrent à couper le nez et les mains des cadavres.

Les Bulgares ne veulent pas d'intervention

Au sujet de l'ouverture éventuelle de négociations en vue de la cessation des hostilités, le « Mir », de Sofia, organe officieux, publie l'article suivant :

« Les dépêches annoncent que la Turquie est disposée à conclure la paix si qu'une semblable disposition existe chez les autres belligérants.

« Nous trouvons ces nouvelles prématurées. Nous désirons la paix et nous laisons une guerre libératrice pour assurer une période pacifique, mais le moment n'est pas arrivé où nous pourrons réclamer de la Turquie la réponse qu'elle a refusé avec arrogance de nous donner, car la Turquie ne s'adresse pas encore aux Etats balkaniques pour conclure la paix, comme elle le fit avec l'Italie.

« Dès le moment de la remise de la note collective des Etats balkaniques, la Turquie aurait dû comprendre qu'une ère nouvelle commençait dans les relations de la Porte avec les Balkans. Le sang que nous avons versé, les victoires éclatantes que nous avons remportées nous confèrent des droits que personne n'osera enfreindre ».

Entretiens diplomatiques

Un armistice

Londres, 2 novembre.

Une activité inaccoutumée a régné au Foreing-Office, toute la journée d'hier. Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Italie, le chargé d'affaires de France ont conféré, soit avec sir Edward Grey, soit avec sir Arthur Nicholson, lord Lansdowne, le colonel Seely, ministre de la guerre, M. Winston-Churchill, premier lord de l'amirauté, ont également conféré avec le secrétaire d'Etat. Un conseil de cabinet, convoqué en toute hâte, s'est tenu à la résidence officielle du premier ministre. C'est le projet de médiation, dont M. Poincaré a pris l'initiative, qui a occupé tous ces hommes d'Etat.

On croit savoir que la plupart des ambassadeurs des puissances à Constantinople ont déjà reçu mission de presser la Turquie d'invoquer les bons offices de l'Europe. On lui fait observer que c'est le seul moyen d'arrêter les Bulgares sur la route de Constantinople. La réponse favorable de la Turquie n'est pas encore arrivée.

Dès que la Turquie aura fait appel aux bons offices des puissances, une première mesure prendra la forme d'une démarche faite auprès des Etats balkaniques par le gouvernement français, agissant au nom de l'Europe dans le but de demander un armistice sur le théâtre de la guerre. C'est alors seulement que la discussion entre les Grands et les petits Etats pourra commencer.

Légion d'honneur

Les Croix des Expositions

L' « Officiel » publiera dimanche matin les nominations et promotions dans la Légion d'honneur, à l'occasion des expositions de Roubaix, de Turin, de Rome, de Dresde, etc.

Sont promus :

Au grade de commandeur : MM. Bellan, industriel à Paris ; Chargueraud, conseiller d'Etat, inspecteur général des Ponts et Chaussées ; Clément, industriel à Lavallois-Perret ; Chéret, artiste peintre à Paris ; Dabat, conseiller d'Etat, directeur général des Eaux et Forêts ; Donckiele, manufacturier à Paris ; Legrand, président de la Chambre de Commerce de Paris ; Mabilleau, directeur du Musée social à Paris ; Mauris, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Paris ; Schwob, filateur à Héricourt.

Au grade d'officier : MM. Baele, ingénieur à Paris ; Barbier, industriel au Parc-Saint-Maur ; Baube, industriel à Paris ; Bequet, fabricant de broderies à Paris ; Beraud, manufacturier à Paris ; Emile Berr, homme de lettres à Paris ; Blanchard, professeur à la Faculté de médecine, à Paris ; Bonnet, directeur de la Compagnie du canal de Suez ; Broch, négociant en soieries, à Paris ; Brylinsky, industriel à Paris ; Carnot, ingénieur civil des mines, à Paris ;

MM. Cazyn, docteur à Paris ; Cerise, directeur général d'assurances à Paris ; Choix, administrateur de l'imprimerie Chaix, à Paris ; Chamon, industriel à Paris ; Cherioux, entrepreneur à Paris ; Cordier, ingénieur à Paris ; Cornuaul, ingénieur à Paris ; Dolataw, distillateur à Paris ; Dressole, fabricant de chaussures à Paris ; Victor Dubrou, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Fétré, administrateur de la Compagnie fermière de Vichy ; Forsans, négociant en vins à Bordeaux ; Garin, industriel à Cambrai ; Godfernaux, ingénieur à Paris ; E. Herbart, assureur maritime à Dunkerque ; Hour, fabricant à Paris ; Jemoul, fabricant à Paris ; Juillet-Saint-Lager, administrateur de sociétés ; Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique ; Laroze, secrétaire général du Crédit foncier de France ; Laurent, directeur général des Forges et Aciéries de la marine et d'Homécourt ; Lederlin, industriel à Thaon (Vosges) ; Lefebvre, architecte du Gouvernement ; Legoux, ingénieur à Paris.

MM. Lumière, industriel à Lyon ; Mandels, négociant au Havre ; Marigu, fabricant à Paris ; Maaure, secrétaire du Conseil d'administration du P.-L.-M. ; Masson, libraire-éditeur à Paris ; Michau, filateur à Beauvais ; Passège, industriel à Paris ; Pelin, constructeur à Paris ; Perot, fabricant à Paris ; Perquel, agent de change à Paris ; Perrigol, industriel à Arches ; Plumet, architecte à Paris ; Prelon, conseil général de France à Rotterdam ; Prévot-Malhieu, industriel, maire du 9e arrondissement, à Paris ; Risler, ancien industriel à Paris ; Robin, chef de laboratoire aux hôpitaux de Paris ; Souaile, négociant à Pont-Mazenel ; Soulié, entrepreneur à Paris ; Tiren, vice-président du Bureau de Bienfaisance, à Lille ; Tournachon, dit Nadar, photographe à Paris ; Vinet, fabricant de miroiterie à Paris ; Villette, peintre-décorateur à Paris.

Au grade de chevalier : MM. Buissart, inspecteur régional de l'enseignement technique à Fourmies ; Conte, ingénieur en chef des mines ; Cromback, industriel à Avesnelles ; Damiens, inspecteur départemental de l'enseignement technique à Valenciennes ; Demolon, directeur de l'Ecole primaire supérieure et de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Tourcoing ; Destombes Julien, à Roubaix ; Desurmont, industriel à Tourcoing ; Jules Duflot, à Somain ; Duhem, industriel à Lille ; Flinois, bijoutier à Valincourt ; Frémaux, industriel à Lomme ; Laffitte, ingénieur en chef des mines de Lens ; Le Gossler, inspecteur principal des chemins de fer du Nord, à Lille ; Lehoucq, industriel à Roubaix ; Lemay, directeur des Mines d'Aniche ; Mathon, industriel à Roubaix ; Montserrat, vétérinaire en chef du département du Nord ; Dr Oui, professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; De Peyerimhoff, secrétaire du Comité central des Houillères de France ; Alf. Richart, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais ; Sayet, secrétaire de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Seydoux, industriel au Cateau ; Mme veuve Simons, propriétaire d'usine au Cateau ; MM. Vandier, industriel à Lille, président de l'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord ; Alphonse Wicart, industriel à Lille ; Georges Delebart, industriel à Lille.

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

D'autre part, par décret rendu sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition de Rome :

Au grade de commandeur : MM. Marcel, administrateur de la Bibliothèque Nationale, commissaire général de l'Exposition de Rome.

Au grade d'officier : MM. Aubertin, peintre ; Bordes, peintre ; Calgot, peintre ; Collet, peintre ; Laurent, peintre.

Au grade de chevalier : MM. Bacquemond, peintre ; Chabas, peintre ; Dabadie, peintre ; De Thomas, peintre ; Mme Duhem, peintre ; Adm. Faure, peintre ; Flandrin, peintre ; Fouqueret, peintre ; Lambert, peintre ; Sabatte, peintre ; Morisset, peintre ; Vignal, peintre-aquarelliste ; Roger Blooke, sculpteur ; Bejot, graveur ; Coppier, graveur ; Lechevrel, graveur en médailles ; Nodet, architecte en chef des monuments historiques ; Sardou, architecte en chef des monuments historiques ; Kann, organisateur de la section française au château St-Ange ; Seguin, sous-chef au ministère de l'Instruction publique.

***

La région du Nord figure pour une part importante dans le contingent des croix de la Légion d'honneur décernées à l'occasion des expositions. Essentiellement industrielle et commerciale, il est compréhensible en effet qu'elle compte un grand nombre de récompenses dans les grandes manifestations de la vie industrielle et commerciale que sont les expositions.

Le hasard qu'on vient de tire nous a été communiqué dans la nuit. Nous ne pouvons pour aujourd'hui rendre hommage aussi longuement que nous le voudrions aux nouveaux décorés dont beaucoup comptent au « Progrès du Nord » de profondes sympathies.

Nous ferons tout au moins dès maintenant à saluer et à féliciter bien vivement parmi les nouveaux officiers : MM. Garin, industriel à Cambrai, ancien adjoint au Maire de cette ville et conseiller général, qui, dans ces deux assemblées, a défendu toujours avec une égale ardeur les intérêts de la ville et de la région de Cambrai ; Victor Dubron, l'éminent avocat ; Labbé, qui a été l'infatigable et avisé organisateur de l'enseignement technique dans le Nord et qui a publié sur cet enseignement des rapports lumineux et consciencieusement documentés ; notre ami Tiren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille, un vieil et ardent républicain et qui s'est montré dans le poste délicat qui lui a été confié un administrateur habile et bon.

Parmi les chevaliers, nous sommes heureux de relever les noms de MM. Buissart et Damien, inspecteurs de l'enseignement technique ; Duflot, industriel à Somain, qui a livré de bons combats pour la République dans cette région de l'arrondissement de Douai ; Fremaux, industriel à Lomme, Laffitte, ingénieur en chef des Mines de Lens ; Le Gossler, l'aimable inspecteur principal des chemins de fer du Nord ; Lemay, directeur des Mines d'Aniche ; Montsarrat, qui est depuis plusieurs années à la tête d'un de nos plus importants services départementaux et qui y a déployé des qualités d'activité, de connaissances, jamais en défaut et de courtoisie dans ses relations auxquelles on se plaît à rendre hommage ; le docteur Oui qui occupe avec autorité une importante chaire à la Faculté de Médecine et qui a tant fait pour la diminution de la mortalité infantile à Lille et dans le département ; Alfred Richart, notre collaborateur et notre ami, le père des Musiciens du Nord et du Pas-de-Calais qui lui doivent cette belle Fédération et Blanchamme et si aimé à Fart ; Georges Delebart, Vandier, industriel à Lille, qui préside avec une grande autorité l'Association des Ingénieurs anciens élèves de l'Institut Industriel du Nord de la France, qui lui a rendu d'inappréciables services et dont il nous est particulièrement agréable d'apprendre la nomination.

Nous ne terminerons pas sans signaler le joli geste de M. le Ministre de l'Instruction publique qui donne la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Duhem, artiste peintre, de Douai. C'est un ménage heureux que celui de M. et Mme Duhem où chacun apporte, avec un tempérament différent, sa contribution à l'Art et à la Beauté. Il y a quelques mois M. Duhem était fait chevalier de la Légion d'honneur. Le Ministre en rendant hommage au beau talent de Mme Duhem, n'a pas voulu qu'il y eut inégalité entre ces deux époux qui sont de si parfaits artistes.

Ch. D.-L.-R.

L'Union de toutes les coopératives

Deux congrès se sont réunis pour essayer de faire aboutir l'union de toutes les coopératives, qui se poursuit sans succès depuis sept ans.

La confédération des coopératives socialistes avait convoqué les délégués de ses organisations adhérentes à Paris. Après un débat où ont pris part MM. Hélier, Cluet, Jaurès, etc., le congrès s'est trouvé en face de plusieurs déclarations : l'une de la « Ruche Nimoise », l'autre de la minorité de la « Bellevilloise », qui voient dans l'unité le sacrifice des principes socialistes révolutionnaires, une troisième de la Fédération du Nord qui dit ne pouvoir adhérer à l'unité. Une quatrième, celle du Pas-de-Calais, se rallie à l'unité, mais sous la réserve de pouvoir continuer à verser des subsides à la propagande socialiste. Enfin l' « Egalitaire » accepte l'unité, mais espère que la coopération s'acheminera vers la suppression des bénéfices aux actions.

On procède au vote par appel nominal. Par 307 voix contre 30 et 3 abstentions, les coopératives adhérentes à la confédération des coopératives socialistes et ouvrières adoptèrent le pacte d'unité.

Ce pacte fut également accepté, à Roanne, par le congrès de l'« union coopérative, organisation de coopératives autres, réunl sous la présidence de M. Charles Gide, qui démontra que « le vote de l'unité marquera une date historique dans le mouvement coopératif en France ». Quelques délégués ont bien reproché aux représentants de l'union coopérative à la commission mixte d'avoir fait beaucoup de concessions aux représentants des coopératives socialistes, mais finalement le congrès s'est prononcé à l'unanimité pour l'unité coopérative et a renvoyé au congrès unitaire de Tours la mise au point des détails de l'organisation future.

Le congrès unitaire se tiendra à Tours les 29, 30 et 31 décembre.

Le Congrès des Mineurs et la Grève générale en Belgique

Le congrès national des mineurs belges est actuellement réuni à la Maison du Peuple de Bruxelles.

Le congrès a voté un ordre du jour en faveur du suffrage universel pur et simple et décidant que les mineurs belges se rallieront à la grève générale si celle-ci est jugée utile et après qu'auront été épuisés tous les moyens parlementaires dont disposent les députés.

Le congrès a décidé que les mineurs ne devront obéir dans ce cas qu'au mot d'ordre du grand comité pour la grève générale, mais ils réprouvent rigoureusement et préalablement toute cessation du travail prématurée.

En ce qui concerne la question des salaires, le conseil a adopté un ordre du jour constatant que les bénéfices de l'exploitation minière pour 1911 occusés par l'administration des mines, ne peuvent pas être l'expression de la réalité.

Le congrès décide de continuer la campagne pour obtenir un système de rémunération plus équitable et plus régulier que celui actuellement existant et invite le syndicat des mineurs à envoyer des délégations aux patrons pour réclamer des augmentations de salaires proportionnées à la hausse du prix du charbon.

Le droit des pauvres dans les Théâtres

QUELLE SERA L'ATTITUDE DES DIRECTEURS DE PROVINCE ?

On connaît le conflit qui s'est récemment élevé entre le directeur de l'Assistance publique et le directeur de l'Opéra-Comique, M. Carré, au sujet du droit des pauvres. Les tribunaux donnèrent à ce conflit une solution provisoire. Mais M. Carré en a fini pour battu. Il poursuivit à son tour l'Assistance publique et l'Association des Directeurs de Paris étant intervenue, l'affaire prit rapidement des proportions inattendues.

Un communiqué officiel que nous avons publié hier annonce cependant que celle-ci peut être considérée comme close et qu'on va « rechercher les moyens de percevoir les droits des pauvres en donnant toute garantie à l'Assistance publique, tout en ménageant les intérêts du public et des directeurs de théâtre ».

Cette formule est en vérité très habile si elle, serait superflue et ne nous voudrait que des ennuis. Nous nous bornerons donc à suivre les phases de la lutte engagée entre l'Assistance publique et les directeurs de Paris. Ces derniers ont pris l'affaire en mains. A eux de la mener à bien.

Qu'il nous soit seulement permis de constater que le public de province trouve la prix des places de théâtre suffisamment élevé et se refuse systématiquement à payer un supplément. »

Nous ne pûmes rien apprendre de plus.

P.-T. P.

L'ALMANACH du Progrès du Nord est en vente dans nos bureaux

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

« M. ALBERT PÉRIER a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a cédé sa Maison de Banque ainsi que ses 15 Succursales à la BANQUE DU NORD ET DE L'EST dont la Maison principale continuera à être 82, rue de la Gare, à Roubaix. Téléphone 947 ; adresse télégraphique Nordest. » 1457

Un ignoble drame de la jalousie A ROUBAIX

Un vieillard de 70 ans assassine un jeune fils de 18 ans, sa maîtresse.

Un drame particulièrement ignoble s'est déroulé hier soir, dans un des quartiers ouvriers de Roubaix.

A l'entaminet Jean Crepe, sis à l'angle des rues de Soubise et de Sébastopol, habitait depuis le premier janvier, un vieillard de 70 ans, Alphonse Dejaegher, ouvrier fileur, qui y avait établi avec lui Mme Proussot, rue Claude-Lorrain.

Cet homme qui est logé dans une pièce du rez-de-chaussée de l'établissement, avait comme maîtresse une jeune fille de 18 ans, Léontine Maveux, née à Herlier (Belgique) et demeurant rue des Longues-Haies à l'estaminet Théophile Declercq.

Dejaegher, très jaloux, avait manifesté à plusieurs reprises l'intention de tuer sa maîtresse et de se tuer ensuite.

La jeune fille ne trouvait depuis quelques mois dans une position intéressante. Samedi vers huit heures du soir, trouvant étrange de ne pas voir son locataire à qui son amie avait rendu visite, la logeuse pénétra dans la chambre. Un désordre indescriptible y régnait. Le lit était bouleversé. Le matelas était renversé sur le sol. Dessous se trouvait le cadavre de Léontine Maneux.

Un docteur mandé en hâte ne put que constater le décès. La jeune fille avait eu le cou tailladé au moyen d'une serpette servant à couper du bois, dénommée « lerment ».

M. Barthouil, commissaire de police, a ouvert une enquête. M. le docteur Labbe a examiné le cadavre. Il a constaté que la veine jugulaire et l'artère carotide avaient été tranchées. Les coups portés sur la jeune fille qui devait être couchée, l'avaient été avec une extrême violence.

A onze heures un quart du soir, l'assassin a été arrêté rue de Lille, par l'agent Duhoquet.

Le parquet de Lille a été prévenu télégraphiquement.

UNE PANIQUE à l'église de Lallaing

Vendredi, pendant l'office des morts, un craquement sinistre retentit suivi de la chute de plâtras qui se détachèrent de la voûte de la nef. Une panique s'ensuivit, épouvantable ; tous, hommes, femmes, enfants, se précipitèrent vers la sortie, se bousculant à qui mieux mieux pour arriver plus vite.

Fort heureusement il n'y eut pas de blessés et les fidèles en furent quittes pour la peur.

Tout se borne aux dégâts au plafond et à quelques chaises abîmées.

Au sujet de la Souscription ds l'Isère puor les victimes de Courrières

A la suite d'une interpellation au Conseil Général de l'Isère, on apprit que l'argent recueilli pour les victimes de la catastrophe de Courrières était encore à verser.

M. le député Basty, touché d'une telle révélation demanda en sa qualité de député du Pas-de-Calais à M. le Préfet du Pas-de-Calais de bien vouloir le documenter sur cette affaire. Voici copie d'une lettre qu'il vient de recevoir :

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 courant relative aux souscriptions recueillies en faveur des familles des victimes de Courrières par l'intermédiaire de la Presse Dauphinoise.

Il résulte des renseignements fournis par mon collègue de l'Isère que le montant de ces souscriptions s'élevant à environ 2.000 francs, est déposé dans les Banques de la ville de Grenoble. Mais comme une instruction est ouverte contre le « Petit Dauphinois », journal qui a pris l'initiative de l'appel à la charité publique, il n'est pas possible actuellement de faire opérer le versement des sommes en dépôt dans la caisse du Trésorier Payeur Général

J'ajoute que, pour le jour où cette somme deviendra liquide et pourra être encaissée sans inconvénient, je demande à M. le Ministre de l'Intérieur de vouloir bien me faire connaître à qui il appartiendra de réclamer le montant de ces souscriptions qui pourra être employé à augmenter la dotation des œuvres utiles déjà créées dans le département par les soins de Comité de Courrières, telles par exemple, que la fondation de bourses à l'Ecole des Maîtres-Mineurs de Douai ou aux Ecoles professionnelles de Boulogne-sur-Mer.

Je vous tiendrai au courant de la suite qui pourra être donnée à cette affaire.

Vous trouverez ci-jointes les pièces que vous m'avez communiquées.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet : (signé) BRIENS.

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Lévin. — Samedi ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles de M. Pierre Lallart, directeur de l'Ecole Jean-Macé.

Après la levée du corps faite à Lévin, à 9 heures et demie, le corbillard suivi des membres de la famille se dirigea vers Lens où, à 11 heures, une messe fut chantée à l'église Saint-Léger.

Au cimetière, M. Clarenval, directeur de l'Ecole Primaire Supérieure de Lens, parla au nom de la direction du personnel enseignant. M. Dauchet, instituteur, de l'Ecole Jean-Macé, adressa au nom de ses collègues et au nom un dernier adieu à M. Lallart.

AVIS URGENT

Nous prions nos correspondants et dépositaires de nous faser sans retard sur la quantité d'almanachs que nous devons leur réserver.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 5 heures

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 h. à 5 h.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.

Musée Houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Le Saint-Crépin. — A 2 h., au restaurant Divoir, banquet de l'U. S. des chaussures et marchands de chaussures.

A l'Hippodrome Lillois. — A 3 heures et demie, tournée Vast, « La Fille de Roland ».

Kursaal-Théâtre. — En matinée, à 3 heures : « Le Secret de Polichinelle » ; à 8 heures et demie : « Trois Amoureuses ».

Théâtre Municipal. — A 8 heures ; « La Veuve d'Enfants », « Mignon ».

Fédération Bourgère. — A 1 heure, banquet à l'Hôtel Delcourt, rue de Tournai.

Canale-Pathé. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

Lillinia. — Apéritif-concert, 11 h. 1/2. Cinéma, Matinée à 1 h. Soirée à 8 h. 1/2.

Football. — Championnat du Nord. — O. C. (2), contre C. A. M. (tre), à une heure, porte de Béthune.

O. L. (3), contre I. C. A. M. (2), à 1 heure, porte de Béthune.

O. L. (4), contre Club Lillois (3), à 8 heures et demie, avenue de Dunkerque.

O. L. (5), contre O. L. (2 vétérans), à 9 heures et demie, au Croisé-Laroche.

O. L. (6), contre Club Fivois (tre), à 10 heures, avenue de Dunkerque.

O. L. (7), et (8), à 10 heures, avenue de Dunkerque.

A 2 heures et demie porte de Béthune, grand match de rugby entre le Havre Athlétic Club et le quinze de l'Olympique Lillois.

Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

MM. les membres du Conseil de direction sont priés d'assister sans faute à la réunion qui aura lieu le mercredi 6 novembre, à 5 h. du soir, au siège du Comité, 23, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets. Ordre du jour : Communications importantes et urgentes du président.

La « Feuille d'Etain »

Le 24 novembre, à 3 heures, dans la salle des fêtes de l'Université de Lille, l'Œuvre des Colonies de Vacances « La Feuille d'Etain » donnera sa première représentation de la saison, avec le gracieux concours de l'Union Dramatique Lilloise, sous la direction de M. Formel, qui interprétera : « Le Gendre de M. Poirier », comédie en 4 actes, d'Emile Augier, et « L'Anglais tel qu'on le parle », charmant vaudeville de Tristan Bernard.

Feuilleton du 3 novembre 20

Larrons d'Amour

par Paul JUNKA

Jacques Silvère hésita.

— Rien, monsieur, répéta-t-il au bout d'un moment. Je crois que vous êtes un des meilleurs patrons de ce temps...

— Ah! fit M. Boissenave triomphant. Vous le reconnaissez vous-même !...

— Oui...

— Eh bien ! Jacques Silvère, comment avez-vous répondu à mes bienfaits ?

Le sculpteur s'anima à son tour :

— Vos bienfaits, monsieur !... Je nie en avoir reçu de vous... Je ne les accepterais pas d'ailleurs... Je travaille : de mon travail, de celui des prolétaires mes frères, est née votre fortune... Je vous donne mon temps et mon talent ; vous me payez l'un et l'autre à un taux convenu, je le veux, mais au-dessous de leur valeur réelle... Si l'un de nous est le débiteur de l'autre, ce n'est pas moi !...

— Nous y voilà ! clama M. Boissenave enfin. Vous êtes bien parleur, Silvère ; vous aimez à pérorer dans les réunions publiques et c'est cela qui vous perd !... Voilà quelles sont les théories subversives que vous avez émises, avant-hier soir, dans une conférence à la Maison du Peuple !... Mais, pauvre fou, il y aura toujours des patrons et des ouvriers : c'est la raison d'être du monde social !...

Dans les lumineuses prunelles de Silvère passa le beau rêve de fraternité.

— Qui sait ?... murmura-t-il.

De nouveau il, Boissenave haussa les épaules.

— Que feriez-vous sans les patrons ?... Vous crèveriez de faim ! Vous avez besoin d'en faire l'expérience, mon garçon !... D'autant qu'il ne peut me convenir d'être représenté comme un exploiteur par un de mes propres ouvriers !

Une expression de regret sévère se figura sanguine. Il s'adoucit un peu :

— Je le regrette pour vous, Silvère, vos idées vous coûtent le bel avenir que vous avez chez moi... Il m'est impossible de garder dans mes ateliers un élément de révolte. Pourtant, ce n'est pas sans peine que je me sépare de vous, car, malgré tout, je vous tiens pour un honnête garçon, et je vous sais un véritable artiste... Adieu donc, Silvère. Si je puis vous être utile, compter sur moi.

La bonté relative de ces paroles avait ému l'âme fermée de Jacques.

Il espéra que sa plainte trouverait un écho dans le cœur de l'homme de qui dépendait son sort.

Et, avec l'humilité d'un grand amour, ce libre, ce fier, se fit suppliant :

— Monsieur, écoutez-moi...

— Vous avez quelque chose à me demander ?

— Seulement d'entendre ce que j'ai à vous dire.

— Parlez. Je vous préviens cependant que ma décision est irrévocable.

Silvère eut un geste de prière.

— Ah ! monsieur, ne dites pas cela !... Vous êtes un homme comme moi... de plus, vous avez la richesse, la puissance... votre devoir est d'être bon et d'avoir pitié... Monsieur, je suis, vous le savez, un enfant de l'Assistance publique ; je n'ai jamais connu ni père, ni mère, ni personne !... Si je réclame à grands cris l'amour universel, c'est parce que mes premières années furent serrées de tendresse, qui font les petits si heureux. D'avoir été si longtemps moccadé, mon cœur est resté plus large... Puis, un jour, j'ai rencontré Flavienne, ma femme... Vous la connaissez : vous savez qu'elle mérite tous les bonheurs... Je l'adore... Pour elle, pour la petite créature qu'elle m'a récemment donnée, je verserais mon sang sans compter... Mais, monsieur, nous sommes pauvres... Tout ce que j'ai gagné avant mon mariage, je l'ai abandonné à de plus malheureux que moi... Et depuis la naissance de ma fille, Flavienne est demeurée faible. Elle a besoin de soins, de médicaments coûteux... Si, du jour au lendemain, vous me privez de mon gagne-pain c'est le faim... la mort peut-être de la mère et de l'enfant... Oh ! monsieur, vous ne pouvez pas vouloir cette chose horrible !... Vous ne pouvez pas me renvoyer comme cela, me jeter sur le pavé comme un chien, puisque vous déclarez que je suis un honnête garçon et un bon ouvrier !...

Il avait parlé d'une haleine ; à l'évocation de la misère probable, un sanglot venait de barrer sa poitrine. Il tolbis et cacha ses yeux sous sa main.

M. Boissenave le considérait avec un embarras évident.

Ce n'était pas un méchant homme, mais, un peu par pose et beaucoup par calcul, il affichait un caractère d'airain et se plaisait à assurer qu'il n'était jamais revenu sur une décision prise.

Il en était, dans la maison, d'autant plus craint et d'autant mieux obéi.

Incertain, il questionna :

— Si je vous garde, me ferez-vous le sacrifice de vos idées ?

La belle tête de l'ouvrier se rejeta en arrière.

— C'est un marché que vous me proposez là, monsieur !

M. Boissenave fronça les sourcils et se mordit les lèvres.

— Il suffit, Silvère, dit-il d'un ton bref. Voilà le mot qui prouve que nous ne nous entendrons jamais. Aussi bien, cette conversation n'a que trop duré. Je ne vous retiens plus !

— Alors, c'est non ? interrogea Silvère frémissant.

— C'est non !

La parole cruelle tombe, tranchante comme un coup de couteau.

Quelque chose bouillonna dans le cerveau du sculpteur ; une vapeur rouge passa devant ses yeux.

Il s'avança livide, les poings tendus...

— Eh quoi ! des menaces ? fit le patron dédaigneux.

Prêt à l'appel, son doigt effleurait un timbre.

Silvère tourna sur lui-même la main au front pour y ramener la pensée...

Il promena autour de la pièce un regard éperdu de bête acculée.

Il n'avait pas le courage de rentrer à l'atelier, de répondre à toutes les questions dont, sûrement, il serait assailli.

Apercevant la porte de sortie, opposée à celle par laquelle il était venu, il y courut avec un besoin de se sauver, d'être loin, d'échapper par la fuite à l'obsédante fursur qui lui martelait les tempes.

Cette porte donnait sur un antichambre en ce moment déserte.

Silvère savait que de là un escalier de dégagement aboutissait à une ruelle peu fréquentée.

Il la prit et descendit comme un fou...

— Où vas-tu si vite, Jacques Silvère ?

Pareille à un lointain écho de bonheur envolé, la petite voix argentine résonna dans le marasme d'âme du sculpteur.

Il leva les yeux et aperçut, debout devant lui, dans l'étroite cour latérienne qu'il traversait en courant pour gagner la rue, le fils du patron qui souriait.

Raymond Boissenave était à cette époque un gentil garçonnet de huit à dix ans.

Une grande douceur baignait son visage aux traits purs ; ses prunelles claires rayonnaient d'intelligence et de tendresse, avec un reflet d'eau profonde, ce quelque chose d'insondable qui, dans les yeux d'enfants, est comme la manifestation cachée de ce que sera l'homme un jour.

A les bien regarder, ces prunelles entantées, elles enfermaient comme une âme prisonnière encore, le même âme d'amour et de rêve qui illuminait si largement les belles prunelles bleues du sculpteur.

Pour le moment, elles ne traduisaient rien autre qu'un étonnement inégéné. Et comme l'ouvrier, arrêté dans sa fuite, restait là sans répondre, stupide, la poitrine oppressée et une petite sueur au front, le garçonnet, gentiment, répéta sa question :

— Pourquoi es-tu si pressé, mon bon Silvère ? On dirait que tu as du chagrin ?

La caresse de cette phrase naïve amollit le cœur laroche du sculpteur. Le sanglot si longtemps comprimé débanda sa poitrine et, impétueusement, au douleur éclata :

— Ah ! oui, monsieur Raymond, j'en ai du chagrin, allez ! Parce que vous ne savez pas; je m'en vais !

L'enfant ouvrit tout grands ses yeux de clair azur :

— Tu t'en vas, Silvère ? Tu t'en vas de chez nous ?

Il le prit et descendit comme un fou...

— Où vas-tu si vite, Jacques Silvère ?

Pareille à un lointain écho de bonheur envolé, la petite voix argentine résonna dans le marasme d'âme du sculpteur.

Il leva les yeux et aperçut, debout devant lui, dans l'étroite cour latérienne qu'il traversait en courant pour gagner la rue, le fils du patron qui souriait.

Raymond Boissenave était à cette époque un gentil garçonnet de huit à dix ans.

Une grande douceur baignait son visage aux traits purs ; ses prunelles claires rayonnaient d'intelligence et de tendresse, avec un reflet d'eau profonde, ce quelque chose d'insondable qui, dans les yeux d'enfants, est comme la manifestation cachée de ce que sera l'homme un jour.

A les bien regarder, ces prunelles entantées, elles enfermaient comme une âme prisonnière encore, le même âme d'amour et de rêve qui illuminait si largement les belles prunelles bleues du sculpteur.

Pour le moment, elles ne traduisaient rien autre qu'un étonnement inégéné. Et comme l'ouvrier, arrêté dans sa fuite, restait là sans répondre, stupide, la poitrine oppressée et une petite sueur au front, le garçonnet, gentiment, répéta sa question :

— Pourquoi es-tu si pressé, mon bon Silvère ? On dirait que tu as du chagrin ?

La caresse de cette phrase naïve amollit le cœur laroche du sculpteur. Le sanglot si longtemps comprimé débanda sa poitrine et, impétueusement, au douleur éclata :

— Ah ! oui, monsieur Raymond, j'en ai du chagrin, allez ! Parce que vous ne savez pas; je m'en vais !

L'enfant ouvrit tout grands ses yeux de clair azur :

— Tu t'en vas, Silvère ? Tu t'en vas de chez nous ?

Ineapabla d'ajouter un mot, Jacques fit oui de la tête.

La petite main de Raymond se posa sur sa manche :

— Mais je ne veux pas, moi, Silvère ! Pourquoi t'en vas-tu, d'abord ?

— Sans doute parce que telle est la volonté de M. Boissenave.

— Allons, venez, Raymond !

La gouvernante anglaise qui accompagnait partout le petit garçon, miss Marion Worster, que les ouvriers appelaient la mise, s'était jusque-là tenue un peu en arrière. Elle se rapprochait, impérative, trouvant que ce colloque avait trop duré.

C'était une excellente personne, plutôt distinguée en son allure de femme mince et longue, mais lauteine comme les Anglaises quand elles s'y mettent, et constamment bandée de la frayeur que son élève ne se commît si ne contractât de « mauvaises manières » à la fréquentation de ces ouvriers dont le malheur voulait que sa fortune eût besoin.

Aussi exerçait-elle une surveillance incessante afin que le petit garçon, qui adorait rôdir les ateliers, ne s'échappât que le moins souvent possible vers ces lieux de délices, pleins de choses extraordinaires et d'outils curieux, et elle s'opposait surtout à toute conversation un peu suivie.

A suivre.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARSA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
95, rue Nationale, Lille